

Fers à repasser Braun : 100 jours d'essai et 4 ans de garantie

Si vous achetez un fer à repasser Braun chez Coolblue entre le 1er juillet et le 31 décembre 2026, Braun vous offre la possibilité de retourner le produit jusqu'à 100 jours après l'achat. Vous bénéficiez également d'une garantie de 4 ans en vous enregistrant auprès de Braun. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire.

Promotion :

Achetez un fer à repasser Braun, testez-le pendant 100 jours et bénéficiez d'une garantie de 4 ans.

Durée :

Du 1er juillet 2026 au 31 décembre 2026. Enregistrez votre produit auprès de Braun si vous souhaitez le retourner dans les 100 jours suivant son achat ou si vous souhaitez bénéficier de la garantie de 4 ans.

Ce dont vous avez besoin :

- Votre preuve d'achat

Comment bénéficier de cette extension de garantie ?

1. Achetez entre le 1er juillet 2026 et le 31 décembre 2026 l'un des fers à repasser Braun ci-dessous chez Coolblue.
2. Vous souhaitez retourner le produit ou faire valoir la garantie de 4 ans ?
Rendez-vous sur la page de Braun et sélectionnez la promotion appropriée :
<https://www.braunhousehold.com/fr-be>
3. Si vous souhaitez retourner le produit, celui-ci doit être en bon état et renvoyé dans son emballage d'origine.
4. Retournez votre produit dans les 100 jours suivant son achat.

Validité

- Cette promotion est valable en Belgique.
- Attention : cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.
- L'ensemble des conditions sont disponibles sur le site du fournisseur.

Les modèles concernés par la promotion :

Produit	Promotion
SI3030PU	100 jours d'essai + 4 ans de garantie
SI3055BK	100 jours d'essai + 4 ans de garantie
SI3042VI	100 jours d'essai + 4 ans de garantie
SI5037VI	100 jours d'essai + 4 ans de garantie
SI5256BL	100 jours d'essai + 4 ans de garantie
SI7181VI	100 jours d'essai + 4 ans de garantie
IS1014VI	100 jours d'essai + 4 ans de garantie
IS3257BK	100 jours d'essai + 4 ans de garantie
IS5247VI	100 jours d'essai + 4 ans de garantie